



ELECTIONS

AU COMITE TECHNIQUE (CT) - Laval

JEUDI 4 DECEMBRE 2014

TERRITORIAUX Laval/Laval AGGLOMERATION

Cher(e) Collègue,

L'élection au Comité Technique est un enjeu capital.

Vous choisirez pour les quatre années à venir, celles et ceux qui vont vous représenter et défendre vos intérêts au sein de la collectivité.

Le comité technique est un lieu privilégié du dialogue social dans les collectivités territoriales pour tout ce qui relève notamment :

- Du bilan social (document de données économiques et sociales),
- De l'organisation des services locaux,
- Du fonctionnement des services,
- De l'évolution des administrations ayant un impact sur les personnels,
- Des orientations en matière de politique indemnitaire,
- De la formation, de l'action sociale,
- Du pourcentage d'avancement de grade,
- Des critères d'appréciation de la valeur professionnelle,
- De l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail,
- Des créations de postes,
- Des suppressions de postes,
- Des évolutions de postes,
- De la lutte contre les discriminations.

Votre voix sera la nôtre

Notre voix sera la vôtre

POUR LE JEUDI 4 DECEMBRE 2014

A L'URNE OU PAR CORRESPONDANCE

Votez et faites voter

FORCE OUVRIERE

Attention : il n'y a qu'un seul tour à ce scrutin



**FORCE OUVRIERE est la seule organisation syndicale
LIBRE ET INDEPENDANTE.**

Quel que soit votre statut : titulaires, stagiaires, et non titulaires, la liste présentée par FORCE OUVRIERE est composée d'agents territoriaux, comme vous, qui ont à cœur de défendre vos intérêts. Ils sont prêts à s'engager **dans le seul objectif d'améliorer vos conditions de travail, votre déroulement de carrière, votre formation POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE.**

Le syndicat FORCE OUVRIERE :

- Revendique le maintien de l'emploi et des missions pour tous les services. Les services techniques et espaces verts sont en DANGER, une vingtaine d'emplois non remplacés depuis 2013. STOP !
- Lutte contre la précarisation en réclamant des **créations d'emploi** à 100 % (les agents restant libres de demander un temps partiel s'ils le souhaitent) ;
- Réclame le **rattrapage** de la perte du pouvoir d'achat des salaires depuis 2010 ;
- Revendique une meilleure reconnaissance des **compétences** de chacun notamment dans les services administratifs et d'accueil ;
- Demande, comme pour tous les salariés, l'application et le **respect des droits** (temps de travail, pauses, temps de trajet entre deux lieux de travail, congés...) pour les agents concernés par la mise en place des rythmes scolaires ainsi que l'harmonisation des règles de fonctionnement sur tous les secteurs ;
- Revendique un **fort taux de prise en charge**, par l'employeur, de la complémentaire santé ;
- Veut la prise en compte de **l'intégralité** des primes et indemnités dans le calcul de la retraite (CNRACL) ;
- A obtenu une meilleure reconnaissance de l'activité des agents de certains services (aides à domicile, propreté, espaces verts...) et restera très attentif à **leurs conditions de travail** ;
- Exige **l'évaluation** des risques psychosociaux par un organisme indépendant mandaté par le CHSCT ;
- Sera vigilant face au projet de toute nouvelle organisation. Celle-ci devra prendre en considération l'accompagnement des personnels, la valorisation des services, la reconnaissance de la technicité des agents, la rénovation de l'outil de travail (locaux, véhicules, outillage, matériel...) dans le **respect des femmes et des hommes** qui font le service public municipal.

**VOTRE VOIX COMPTERA
POUR DESIGNER VOS REPRESENTANTS
AU COMITE D'HYGIENE ET SECURITE – CONDITIONS DE TRAVAIL**